



5, rue Pleyel
93200 St Denis



fgaac-cfdt@fgaac.org



www.fgaac-cfdt.fr



FGAAC-CFDT Officiel



Paris, le 23 avril 2025



SITUATION SOCIALE :

LA FGAAC-CFDT OBTIENT DES
AVANCÉES PAR LA NÉGOCIATION !

LA FGAAC-CFDT A ÉTÉ REÇUE PAR LE DRH DU GROUPE PUBLIC SNCF DANS LE CADRE DE SA DCI NATIONALE :

La situation sociale dans l'entreprise et plus particulièrement chez les agents de conduite a été à l'origine de plusieurs interventions de la FGAAC-CFDT depuis le début de l'année 2025.

Suite aux différentes actions menées et plus particulièrement au processus d'alarme sociale déclenchée le 31 mars par la FGAAC-CFDT, plusieurs rendez-vous importants ont été programmés au cours des dernières semaines !

A l'issue de ces réunions, il apparaissait que le calendrier de travail devait être reprécisé et que certains engagements nécessitaient d'être renforcés.

La FGAAC-CFDT a déposé une nouvelle DCI nationale le 15 avril et a été reçue ce jour par le DRH du Groupe Public SNCF. ➡➡➡

**LE RELEVÉ DE DÉCISIONS COMPORTE DES
ENGAGEMENTS IMPORTANTS ET LA FGAAC-CFDT
S'INSCRIRA DANS LES NÉGOCIATIONS À VENIR !**

1885-2025, DEPUIS 140 ANS LA FGAAC-CFDT
DÉFEND ET INFORME LES CONDUCTEURS...

*Mon syndicat professionnel en direct
sur mon téléphone ou ma tablette !*



Actus
Infos
Contacts



Accès aux simulateurs
CAA et mutuelle

Télécharger dans
l'App Store

DISPONIBLE SUR
Google Play



Téléchargez gratuitement l'application

➔ L'AGENDA SOCIAL 2025 EST PRÉCISÉ ET REMANIÉ :

CALENDRIER DE L'AGENDA SOCIAL :

28 AVRIL	MI MAI	20 MAI	JUIN	AVANT L'ÉTÉ	SEPTEMBRE	SEPTEMBRE	FIN SEPTEMBRE
GT PARITAIRE TRACTION DE PRÉPARATION DE L'AUDIT EXTERNE	OUVERTURE DES NÉGOCIATIONS SUR LA FORMATION	COMITÉ DE SUIVI DE L'ACCORD FIN DE CARRIÈRE	GT PARITAIRE SUR LES PRIMES DE TRACTION	TABLE RONDE CONDITIONS D'EXERCICE DES MÉTIERS ET QVT ⁽¹⁾	RÉUNION SUR L'EMPLOI ET LES EFFECTIFS À LA CONDUITE	RÉUNION DE RENTÉE POUR ACTIVER UNE ÉVENTUELLE REVOYURE SALARIALE	RÉUNION PARITAIRE DE PRÉSENTATION DU BILAN NOTATIONS 2025

(1) Qualité de Vie au Travail

PRINCIPAUX THÈMES DE NÉGOCIATIONS PRÉVUS À L'AGENDA SOCIAL :

EMPLOI



PLAN D'ACTION NATIONAL
MUTATIONS
ADÉQUATION
CHARGE/RESSOURCES
À LA CONDUITE

RÉMUNÉRATION



ANNUALISATION
ÉCHELONS ET PRIME
D'ANCIENNETÉ
NOTATIONS
PRIMES DE TRACTION
REFONTE DE L'AFS⁽²⁾

CONDITIONS DE TRAVAIL



RESPECT DE LA
RÉGLEMENTATION
MODIFICATIONS DE
COMMANDE ET IMC
PRÉVISIBILITÉ

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL



MONTAGE DES
ROULEMENTS ET DES JS
INVESTISSEMENTS DANS
LES LOCAUX DE COUPURE
ET LES FOYERS
CABINES DE CONDUITES

FIN DE CARRIÈRE



BILAN D'APPLICATION
DE L'ACCORD
PERSPECTIVES
D'AMÉLIORATION DE LA
CAA POUR LES ADC

FORMATION PROFESSIONNELLE



RECONNAISSANCE DES
COMPÉTENCES ACQUISES
RECONNAISSANCE DU
MONITORAT
FORMATION EN SECONDE
PARTIE DE CARRIÈRE

SÉCURITÉ



AMÉLIORATION DE LA
SÉCURITÉ
VISION COMMUNE
DE LA SÉCURITÉ
SECUFER

DROIT SYNDICAL



PRÉSERVATION DES
CAPACITÉS À POUVOIR
DÉFENDRE ET INFORMER
LES AGENTS Y COMPRIS
DANS LES FILIALES FRET
ET VOYAGEURS

(2) AFS : Allocation Familiale Supplémentaire

EMPLOI



➔ RÉUNIONS LOCALES ET MUTATIONS :

Réunions locales Emploi :

→ La FGAAC-CFDT a obtenu que la réunion nationale Emploi du 8 avril soit déclinée dans les régions.

→ Ces réunions locales permettront de partager avec les représentants du personnel, des données en lien avec la charge de travail à couvrir et les effectifs nécessaires et réels des unités de production.

Plan d'actions national mutations :

→ Lors de la Table Ronde du 8 avril, la FGAAC-CFDT a acté le principe de mise en place d'un plan d'actions national mutations.

→ Une nouvelle réunion Emploi sera programmée en septembre et la Direction présentera les actions qui seront mises en oeuvre pour accorder des demandes de mutations.

RÉMUNÉRATION



➔ DES CHANTIERS IMPORTANTS :

Clause de revoyure salariale 2025 :

→ Un observatoire de la rémunération sera organisé dès fin juin 2025.

→ La FGAAC-CFDT obtient qu'un autre rendez-vous soit programmé à la rentrée, fin septembre, pour réexaminer les paramètres d'inflation et économiques, afin d'évaluer les éventuelles modalités de revoyure salariale 2025, ainsi que pour préciser le calendrier des NAO 2026 et de leurs travaux préparatoires.

Annualisation des échelons et de la prime d'ancienneté des agents contractuels :

→ Jean-Pierre Farandou avait ouvert la porte lors de la Table Ronde du 7 avril sur la proposition portée par la FGAAC-CFDT d'annualiser les dispositifs d'ancienneté (échelons statutaires et prime d'ancienneté des contractuels).

→ La FGAAC-CFDT obtient des engagements plus précis actant l'ouverture de ce chantier.

Simplification des primes de traction :

→ La FGAAC-CFDT défend le système des primes de traction, tout en portant des propositions concrètes pour les simplifier et les rendre plus lisibles, mais également les revaloriser !

→ Un GT paritaire sera mis en place sous l'égide de la DRH Groupe à partir du mois de juin et son objectif sera de simplifier et de rendre plus lisible les primes de traction et non de les forfaitiser !

Mesures d'amorçage notations 2026 et 2027 :

→ Le bilan intermédiaire sur les mesures d'amorçage des niveaux de fin de carrière et des PR intermédiaires, présenté par la DRH Groupe le 9 avril, est clairement positif !

→ Le bilan définitif aura lieu en octobre et il faut poursuivre l'amélioration du déroulement de carrière des ADC statutaires en augmentant l'enveloppe des PR Hors Compte prévue pour les mesures d'amorçage 2026 et 2027 ;

Refonte de l'Allocation Familiale Supplémentaire :

→ La Direction confirme également l'ouverture de ce chantier.

→ Au-delà de la refonte des barèmes de l'AFS, la FGAAC-CFDT souhaite revoir la hauteur des paliers existants en fonction du nombre d'enfants ou bien encore obtenir le maintien de l'AFS pour les enfants encore à charge au-delà de l'âge de 20 ans (poursuite d'études notamment).

CONDITIONS DE TRAVAIL



QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL



FIN DE CARRIÈRE



FORMATION PROFESSIONNELLE



➔ CONDITIONS DE TRAVAIL ET QVT :

Mise en place d'un audit externe et GT Traction :

- ➔ La FGAAC-CFDT a obtenu qu'un audit externe sur les conditions de travail et les modifications de commande soit lancé au mois de juin.
- ➔ Un Groupe de Travail Traction aura lieu le 28 avril. Il aura pour objet de recenser les principales difficultés des ADC, afin de bâtir le cahier des charges de l'audit qui sera restitué en septembre.
- ➔ Les recommandations de l'audit serviront à construire un plan d'actions.

Amélioration de la Qualité de Vie au Travail :

- ➔ La Direction confirme que la DRH Groupe réunira avant l'été une table ronde destinée spécifiquement à partager l'avancement du travail effectué dans chacune des sociétés sur les conditions d'exercice des métiers.
- ➔ La FGAAC-CFDT revendique plus particulièrement l'augmentation des investissements en lien avec la rénovation et l'amélioration des lieux de vie et de travail ou bien encore pour rénover les cabines de conduite.

➔ COMITÉ DE SUIVI FIN DE CARRIÈRE :

Premier bilan de l'accord fin de carrière :

- ➔ La FGAAC-CFDT signait il y a un an l'accord fin de carrière.
- ➔ La Direction répond favorablement à la demande de la FGAAC-CFDT d'organiser un premier comité de suivi de l'accord le 20 mai 2025, permettant notamment de faire le point sur le nombre de demandes par métier.

Potentielles améliorations de la CAA ADC :

- ➔ Au-delà de ce premier bilan de l'accord, les engagements obtenus par la FGAAC-CFDT à l'article 26 de l'accord fin de carrière, sur de potentielles améliorations des droits en matière de CAA pour les ADC, avec une CAA de 36 mois, devront se traduire par des avancées positives !

➔ FORMATION ET MONITORAT :

Reconnaissance des compétences acquises :

- ➔ La Direction a répondu positivement à la demande de la FGAAC-CFDT d'ouvrir des négociations sur la formation professionnelle.
- ➔ Les premiers échanges débiteront en mai et intégreront un volet sur la reconnaissance des compétences acquises en cours de carrière !

Reconnaissance du monitorat et des FE :

- ➔ La FGAAC-CFDT milite depuis de nombreuses années pour obtenir une meilleure reconnaissance des moniteurs et des formateurs d'entreprise.
- ➔ Ce sujet important fera partie des premières discussions relatives aux négociations du futur accord.

➔ POUR EN SAVOIR PLUS :

➔ Retrouvez plus en détail la DCI déposée le 15 avril 2025 par la FGAAC-CFDT ainsi que le relevé de décisions, qui reprennent en détail les différentes revendications de la FGAAC-CFDT pour les ADC et les engagements pris par la Direction.

IMPORTANT : la Direction a conditionné l'ensemble des négociations et concertations prévues dans le relevé de décisions à un retour à un climat social plus apaisé au sein de la SNCF, et à l'absence de séquences conflictuelles au cours des prochaines semaines.



En savoir



CLIQUEZ POUR
ACCÉDER À LA DCI
DÉPOSÉE PAR
LA FGAAC-CFDT